

EDITO

L'enjeu majeur de ce siècle qui vient étant le réchauffement climatique, avec ces conséquences pour la survie des espèces, nous proposons un concept de construction à réseaux intégrés.

La construction est le 3ème poste produisant des gaz à effet de serre (CO2 18%). Avec 283 millions de ces bio-maisons nous pourrions stocker les 3,8 milliards de tonnes de CO2 excédentaires qui provoquent une grande partie du réchauffement climatique, ce serait plus efficace que la taxe carbone.

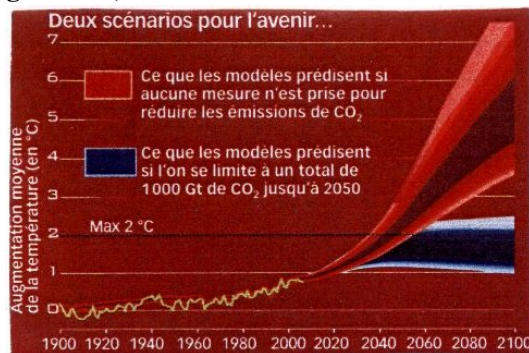
Voici un exemple de dossier de permis de construire, offert à la population, d'une maison en bio-matériaux stockant 6 tonnes de carbone atmosphérique et qui économiserait 1000 euros par mois avec l'ensemble de ses réseaux intégrés (eau, électricité, chauffage, nourriture etc.).

La surface d'une maison est suffisante, avec les techniques nouvelles, pour son autonomie énergétique (solaire passif pour le chauffage et actif pour l'électricité) ainsi qu'en eau.

Réalisée en auto-construction elle coûterait la moitié du prix du marché.

En solidarité active avec ceux qui pâtissent de la crise écologique et financière mondiale.

Nous proposons, également, un bac de culture autonome de spiruline, algue bleue qui éradiquerait la faim. Cette algue absorbe, également, 40 tonnes de CO2 à l'hectare.



Revue WEB pour la gratuité de l'usage de l'eau de pluie et de l'air. Face au basculement climatique : des propositions alternatives <http://lagouttedeaudepluie.sib.org>

Suite au recours collectif sur les taxes à répétition sur l'eau de pluie en Uzès

20 Août 2009 Les pesticides

En ce qui concerne les pesticides vous noterez que l'eau que vous vendez présente une teneur dépassant, ponctuellement, de 0.04micro g/l la limite de qualité permise par la valeur sanitaire.

Cependant, dans son dernier rapport l'institut Français de l'environnement indique que 96% des rivières et 61% des nappes phréatiques sont contaminées par les pesticides.

Les nouveaux polluants

Ils ne font pas l'objet de normes (les contraceptifs oraux éliminés dans les urines, les cosmétiques, les substances médicamenteuses) puisque l'eau privatisée, devenant marchandise, ne pourrait plus se vendre.

L'uranium

Comme nous l'indiquions dans notre précédente information à la population, nous nous interrogeons sur la teneur en uranium de l'eau prélevée au Mas Varangle à la sortie de la lentille d'uranium de 2500 tonnes.

Nous avons fait faire des analyses par le Laboratoire du Service Public de la Drôme, habilité à ce genre de travail.(Laboratoire environnement, sécurité alimentaire, agriculture, agrément des ministères chargés de la santé, de l'agriculture et du développement durable) n° de client 28375.

Il se trouve que l'uranium 238 et 235 se trouve dans l'eau alimentant les communes ci-dessus. Évidemment la teneur en uranium ne dépasse pas les normes établies. Pour avoir une information totalement objective, il faudrait analyser en continu les fluctuations de cette radioactivité en fonction des arrivages d'eau de pluie souterraines dans le forage.

Résultats des analyses :

Eau prise et analysée à l'entrée de Gattigues- Aigaliers

uranium 238 : 0.6 micro grammes/L

uranium 235 : 0.7 micro grammes/L

Eau du petit lac d'Aigaliers pouvant servir à l'irrigation et à l'arrosage de jardins potagers ou citernes pour le traitement des cultures , aux pompiers, aux baignades.

uranium 238 : 1.3 micro grammes/L

uranium 235 : 0.8 micro grammes/L

lettre ouverte au Sivom de Collorgues et à la population

objet:

l'objection de croissance des pollutions.

Contribution à la culture sur l'eau de pluie pour sa gratuité

Nous avons bien reçu votre rectification de l'erreur de facturation commerciale sur l'eau, ainsi que les habitants du Chabian à Aigaliers. Nous vous en remercions.

En ce qui concerne les 13,95 euros de redevance dûs pour le service public d'assainissement non collectif.

1) Nous ne dépendons d'aucun service public mais seulement de l'engagement moral que nous avons pris avec Mr le directeur de la DDASS de socialiser ce que nous faisons depuis 32 ans, nos recherches sur le nettoyage et le recyclage de l'eau par des plantes et l'évaporation solaire pour répondre aux difficultés qui se rencontrent dans le Gard au niveau des usages de l'eau.

2) Cette démarche nous coûtent bien plus que **70 fois** cette taxe, c'est une question de principe, et de santé publique pour tous, et c'est ce que nous allons vous démontrer.

Le constat avec le système des fosses septiques est le suivant:

70 % des nappes phréatiques sont polluées par une très grande quantité de produits toxiques.

Les nitrates:

Comme vous l'avez mentionné dans votre rapport, l'analyse de la DDASS pour le forage de Montaren, St Médier, Serviers, Labaume, Foissac, Aigaliers, Baron, Belvezet, les nitrates sont à un maximum de 27 mg/l avec une moyenne de 21,7 mg/l. Évidemment ces polluants sont admis comme ne dépassant pas la norme Française de 50 mg/l. Mais l'OMS recommande 25 mg/l et l'EPA aux USA 10 mg/l. Nous savons qu'une eau trop nitratée induit l'apparition d'agent cancérigènes. Pour les enfants ,bébés, femmes enceintes, personnes âgées, le seuil maximal conseillé est de 5 à 10 mg/l.

vue d'intégration au paysage 1/100

A réadapter selon votre lieu.

Le 10 de chaque mois, sera consacré comme journée de conseils techniques gratuits à la population, pendant un an, pour la réalisation de ce type de projet-écologique. Nous écrire.



Eau du grand lac d'Aigaliers qui disparaîtrait dans le trou du projet de carrière:

uranium 238 : 2.2 micro grammes/L

uranium 235 : 0.8 micro grammes/L

Cependant les eaux du réseau, une fois utilisées, rejoignent par les fosses septiques et leurs drains, les nappes phréatiques, les ruisseaux, les rivières, la mer, dispersant l'ensemble de ces pollutions avec leurs conséquences pour le présent et l'avenir des générations.

Maintenant voici le cadre de notre démarche. Peut on envisager d'autre possibles ?

Sur les nitrates:

Lors du dernier forum écologique que nous avons tenu sur la plaine, une conférence a été faite sur le compost de broussaille, redonnant vie à la terre, avec un rendement de 30 à 300% de fertilité nouvelle, celui-ci peut supprimer les nitrates qui sèchent la terre. Cette pollution au nitrate a été multipliée par 5 en France en 25 ans. Depuis, un agriculteur de cette même plaine, épand 1000 tonnes de compost ce qui diminue les engrais nitrates, cela pourrait facilement s'étendre en broyant tous le rémanents sur une plate forme de communaux et au service des agriculteurs et de la population qui désire passer en bio.

Sur les pesticides:

En ce qui concerne les pesticides, il existe des luttes intégrées avec d'autres insectes, introduction de bio-diversité de plantes et d'association de plantes pour arrêter cet empoisonnement

Sur l'uranium:

Le projet de carrière qui prévoit d'extraire 7,5 millions de m3 d'argile contenant de l'uranium pour en faire de briques monomur, de la vaisselle, des produits pharmaceutiques, des tuiles, serait une dissémination de la pollution dans l'eau, la terre sur des millions de personnes.

www.ifen.fr/publications/dossier Tel 0238625590

www.mdrfg.org Tel 0145790759

www.artac.info

www.senat.fr/rap/rlo2-215-1-html

<http://atctoxicologie.free.fr> , www.cieau.com

La réduction des quantités de polluants ne va pas de pair avec une baisse de la toxicité, comme le montre le professeur Belpomme, cancérologue à l'hôpital Georges Pompidou à Paris, ce n'est pas la dose qui fait le poison mais la répétition d'une dose même infiniment petite tout au long de la vie. Pour lui, il est scientifiquement prouvé que certaines molécules perturbent le système endocrinien. Non bio-dégradable, elles s'accumulent

dans les graisses humaines et se transmettent de la mère à l'enfant.

Pas moins de 400 polluants dont les pesticides et les hydrocarbures ont été retrouvés collés aux gènes de fœtus humain lors d'une étude menée par le laboratoire de recherche de Gilles Eric Seralini que nous avons vu aux conférences de Science sans Frontière.

Non l'homme ne s'habitue pas à cette exposition chimique surabondante véhiculée par l'eau entre autre, au contraire, l'augmentation des cancers de personnes de plus en plus jeunes serait liée a cette invasion toxique.

Vu les intérêts en jeu (le business de l'eau) la recherche fondamentale en toxicologie est à l'agonie, voir en quasi disparition.

Il reste 4 toxicologues en France pour 100 000 substances chimiques commercialisées par le système.

C'est pour cela que nous proposons l'usage et le traitement des eaux de pluies après 12.4 jours, puis son stockage dans 2 citernes en béton sa récupération et sa valorisation intégrale.

Voir ec-eau-logis.overt-blog.net et www.eautarcie.com, site du professeur Joseph Orszagh, incontournable et indispensable pour gérer l'eau de pluie.

voir aussi le site de l'association eau vivante sur la gestion écologique de l'eau <http://www.eauvivante.net> avec les 54 associations départementales qui mènent la même lutte que nous.

Voir aussi la gamme des professionnels pour la gestion des eaux pluviales www.graf.fr et ces 100 000 citernes en Europe.

Attention !

On ne résout pas le problème en consommant de l'eau en bouteille avec le transport des 15 millions de bouteilles en plastique par jour, l'impact écologique du plastique est énorme, le bilan carbone des bouteilles transportées quotidiennement est catastrophique.

En France, la minéralisation des eaux minérales est excessive.

Il s'avère qu'une eau bénéfique à la santé contiendrait entre 10 et 20 mg de sel minéraux par litre puisque les reins ne peuvent filtrer que jusqu'à 20 mg. Selon cette observation, les eaux fortement minéralisées (certaines eaux contiennent jusqu'à 2500 mg/l de sel minéraux) fatiguent le processus de filtration rénal.

www.filtres.org

Tel 0235093050

association de bio électronique de l'eau:

abe.france@free.fr

Tel 0241471489

www.bevincent.com/associatio.php

Quand à nous, nous obtenons avec notre osmoseur dynamiseur de 3 à 7 mg/l. Nous ramenons la structure de l'eau à 13 mg/l en mettant un grain de sel car au dessous de 10 mg/l elle n'est pas structurée ce qui n'est pas bon pour les échanges intracellulaires et la bonne hydratation des cellules.

D'une manière générale en milieu rural, la réception et l'usage de l'eau de pluie est plus rentable que d'étendre à l'infini des réseaux chers.

Maintenant en ce qui concerne le traitement écologique des eaux usées nous luttons pour supprimer leurs rejets en les dépolluant par des plantes et en les faisant évaporer et purifier par l'effet des rayons du soleil avec la phyto épuration à rejet zéro.

Un nouveau fait, actuellement, qui est préoccupant c'est qu'en plus des nitrates, des pesticides, des colibacillooses existent des nouveaux polluants qui sont rejetés dans les sous-sols y compris par les systèmes d'épuration actuels

Si on ne veut pas tout refaire, en ce qui concerne les fosses sseptiques, on peut mettre à la sortie, des phyto-épurations à rejet Zero. cf <http://lagouttedeau.depluie.sib.org>

Si on a une conscience plus écologiste on peut utiliser
a) un WC en sec dont le compost produit, pourra servir d'engrais au pied des arbres fruitiers ou pour les plantes d'ornement.

b) les eaux grises seront traitées par phyto-épuration à rejet zéro.

Les bactéries aérobies qui dégradent les matières organiques s'activent rapidement pour les cycles du carbone, de l'azote et de l'eau, tandis que de déféquer dans l'eau contamine des quantités d'eau importantes par l'usage des chasse d'eau. (Environ le volume d'une piscine pour une famille par an.)

Ces systèmes écologiques économisent 40% d'eau dans la maison. Cependant on peut réaliser des cycles biologiques avec les deux types de bactéries, aérobies et anaérobies pour produire de la bio masse énergétique. ----voir notre site.-----

Il va suivre une revue écologique dans laquelle nous socialiserons nos recherches et nous approfondirons globalement le problème de l'eau, ce bien commun de l'humanité comme l'air...

Lors de l'accueil de votre contrôleur de l'eau il ne put que constater que l'eau était évaporée en fin de cycle biologique. Celui-ci devait nous envoyer un rapport mais nous ne l'avons pas encore reçu.

Ces systèmes écologiques permettraient de créer des milliers d'activités autonomes pour la rénovation écologique de l'ensemble du cadre bâti.

Au moment de la réalisation du cycle biologique nous échangeâmes avec Mr Pietrasanta chercheur au CNRS, maire de Mèze, député européen et président de la commission énergie de la commission européenne qui avait lancé le lagunage des eaux d'égout avec des microphytes sur 13 Ha pour produire du phyto-plancton afin de nourrir les huîtres du bassin de Thau. Nous avons exposé lors du colloque sur l'eau à l'école d'architecture de Montpellier notre technique d'épuration avec nos macrophytes prenant 10 fois moins de place et qui permettrait de produire du bio méthane et aussi de l'électricité grâce au moteur Stirling. Ces bio stations traitant les eaux d'égout et les fumiers en produisant 160 milliards de m3 de bio gaz permettraient de sortir du nucléaire et d'une bonne partie de l'effet de serre. Rappelons que le méthane produit 25 fois plus de gaz à effet de serre que le CO2.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres à venir veuillez recevoir monsieur le directeur nos cordiales salutations écologiques et sociales pour le bien commun de l'humanité

Frais sur la recherche contre les nuisances et leurs disséminations

pour le forum sur la plaine

protection de l'eau de l'air et de la terre menacé par une carrière d'argile ne tenant pas compte de l'éventration de 3.75 ha du filon de lignite uranifère: **500.00 euros**

2009 information sur l'eau

Réalisation et publication du document sur les taxes à répétition **50.00 euros**

paiement de l'analyse de l'uranium dans l'eau au laboratoire du service public de la Drôme provenant du forage de Montaren desservant les communes de Montaren, St Mediers, Serviers, Labaume, Foissac, Aigaliers, Baron, Belvezet : **43.63 euros**

Envoi du mandat cash: **7.87 euros**

transport rapide Ales -Valence pour ramener les échantillons: **80.00 euros**

impression et diffusion de ce document . **100.00 euros**

nouvelle expérimentation d'épuration à rejet zéro ci jointe: **200.00 euros**

total pour la santé de tous : 981.50 euros

Au vu de ces dépenses une exonération de la taxe nous semblerait de bon aloi.

SOMMAIRE

- 1a. **Edito**
Lettre ouverte au Sivom de Collorgue et à la population.
- 1b. **Vue d'intégration au paysage 1/100**
- 2a. **Suite de la lettre...**
- 2b. **Sommaire.**
Cartouche du dossier de PERMIS DE CONSTRUIRE, Maison écologique, sociale et économique à réseaux intégrés autonomes de 61 m2 (gratuit pour l'entraide).
- 3a. **Façades Sud, Nord au 1/100**
- 3b. **Façade Ouest, Est au 1/100**
- 4a. **Coupe AA au 1/100**
- 4b. **vue en plan au 1/100**
- 5a. **Notice technique 1**
- 5b. **Notice technique 2, vue de dessus au 1/100**
- 6a. **Autogestion et autonomie de l'eau de pluie, schéma de citerne type Pluvalor de J. ORUSAGH.**

6b. **Phyto épuration à rejet zéro sur terrasse avec W.C. en sec, en ville ou dans les villages. Un moyen autonome contre le basculement climatique.**

7a. **Notice architecturale.**

7b. **Descriptif d'une maison bio-climatique à réseaux intégrés.**

8a. **La défense du climat est majeure face au réchauffement climatique : agissons sur le cycle de l'eau et avec les forêts sur le cycle du carbone pour sauver la planète.**

8b. **Sites et bibliographie.**

Contact :

Université d'Ecologie Appliquée et Solidaire.
Michel Rosell architecte urbaniste
Deves le Chabian 30700 Aigaliers
Françoise Morvezen Cabanisses,
Deves, le Chabian 30700 Aigaliers

2b

COMMUNE DE		PAYS
PROPRIÉTÉ DE Mr ou Mme ou BAIL DE 50 ANS OU 90 ANS DE Mr ou Mme		
SECTION	PARCELLE N°	LIEU
DEMANDEUR		
PROJET:		
Maison écologique, sociale et économique à réseaux intégrés autonomes de 61 m2		
<ul style="list-style-type: none"> • NOTICE EXPLICATIVE (s'inspirer du descriptif ci-joint) • PLAN DE SITUATION (CARTE IGN) 1/25000ème • PLAN DE MASSE 1/500ème (copie plan cadasrtal) • PLAN DE FACADES. VUE EN PLAN AU 1/100ème. COUPE AA (donner ici) • PHOTOGRAPHIE D'INTEGRATION AU PAYSAGE (donner ici) 		

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE (gratuit pour l'entraide)



façade sud au 1/100



façade nord au 1/100

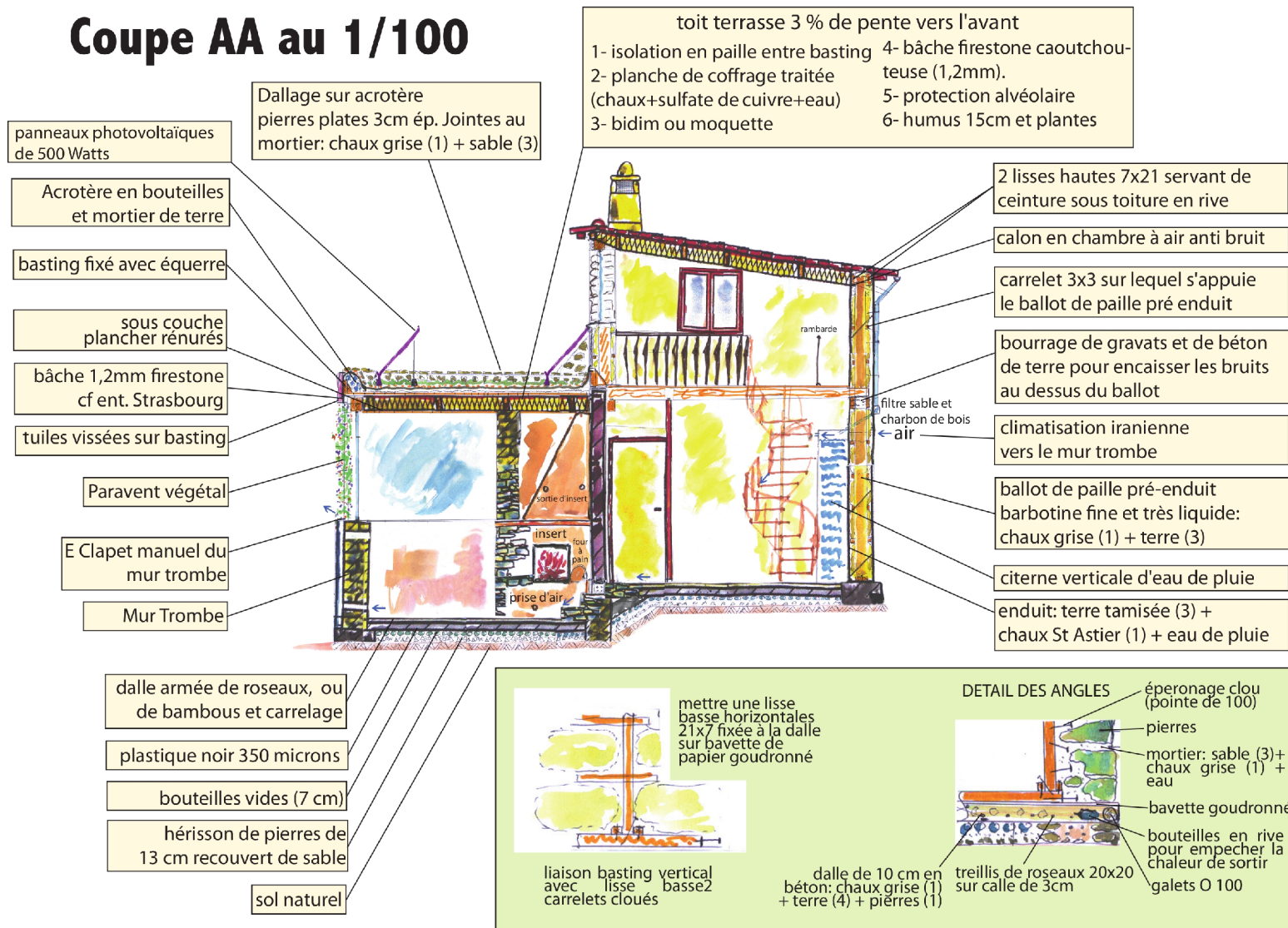


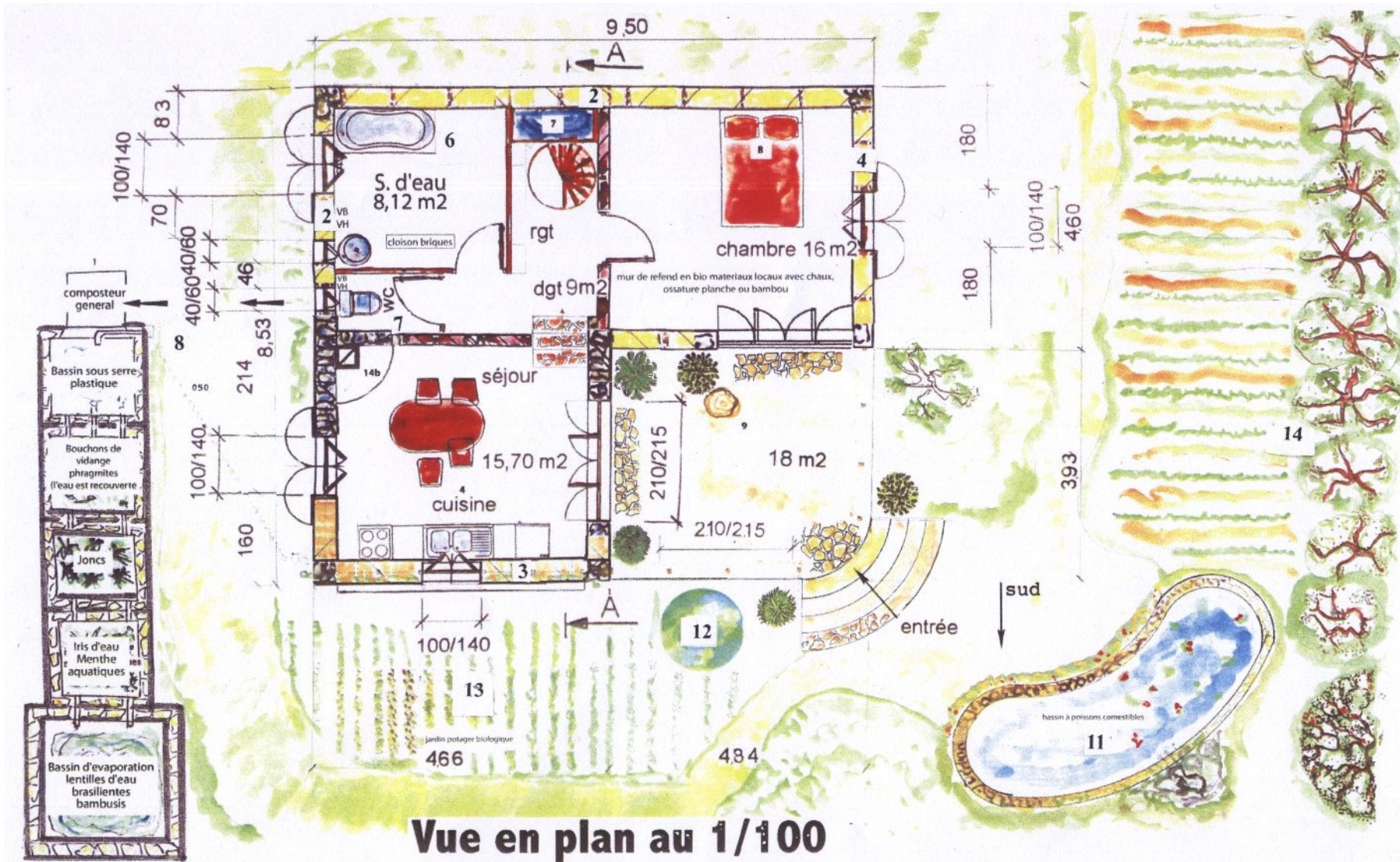
façade ouest au 1/100



façade est au 1/100

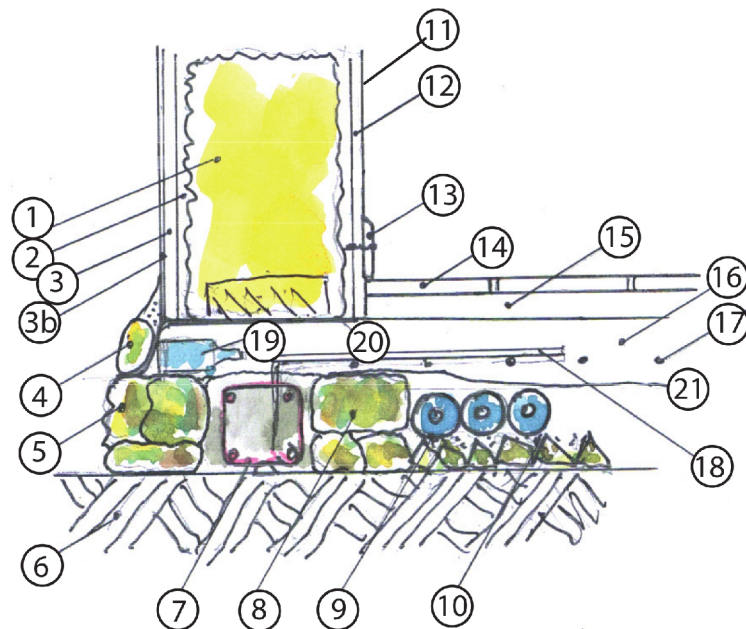
Coupe AA au 1/100



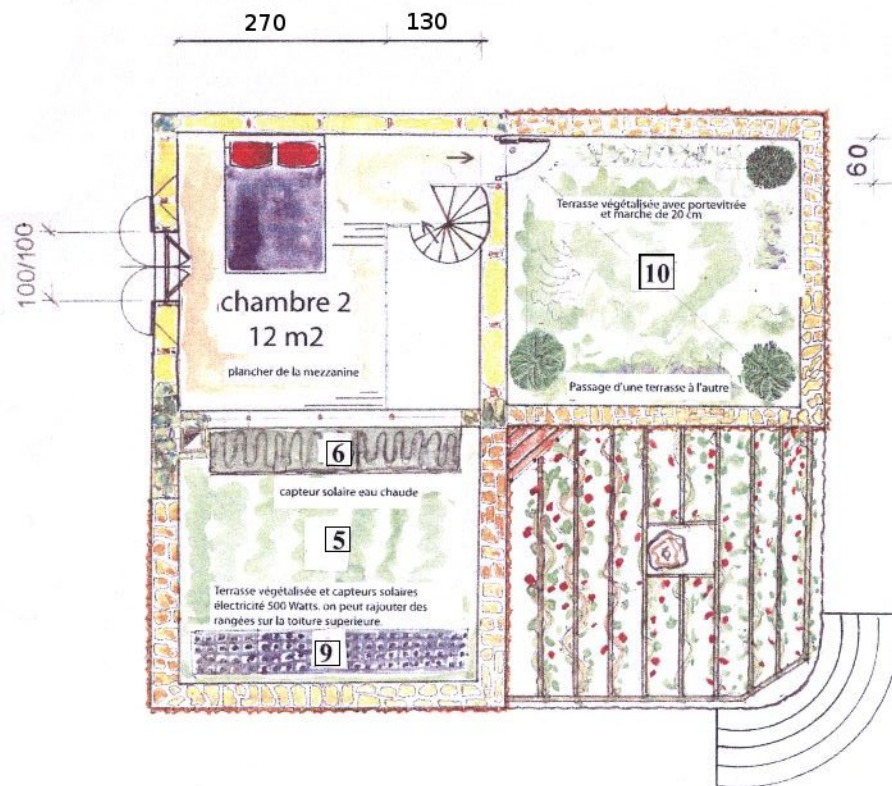


NOTICE TECHNIQUE 1

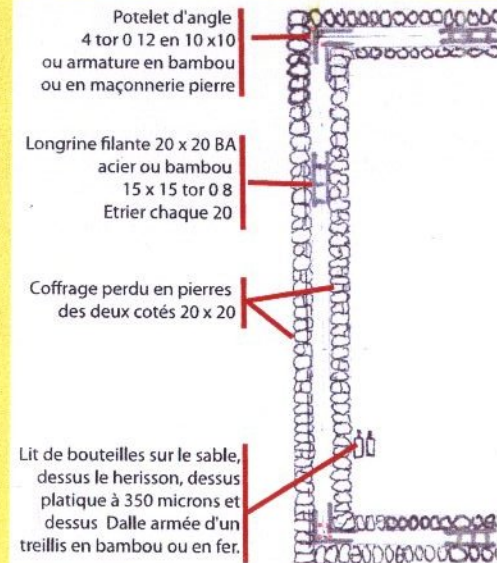
FONDATEMENTS -DALLE ACCUMULATRICE DE CHALEUR - MURS DE BIO MATERIAUX POUR DIVISER PAR 2 LA FACTURE DE CHAUFFAGE DE LA MAISON



- 1- Ballot de paille pré enduit (composition du mortier: chaux grise (1 seau) et terre (3 seaux) et eau)
- 2- Corps d'enduit un jetté (composition de l'enduit: sable (3) + chaux grise (3) + et eau, lardé de cassons de tuiles)
- 3- Demi finition en lissage: enduit (3) + chaux grise (1) et eau
- 3.b - Finiission chaux St Astier + hydrofuge
- 4- Galets de rive
- 5- Pierre de fondation (60 cm de large) axer le mur par dessus
- 6- Terre végétale décapée
- 7- Longrine filante calée sur des calons de 3 cm de haut, soit 15 x 15 en fer de tor
- 0 8 étriers chaque 25 cm (ou les fabriquer en bambou)
- 8- Pierre de fondation servant de coffrage perdu, avec un négatif de 20 x 20
- 9- Bouteilles en verre vides servant d'isolant au sol ce vide sanitaire réalise moins de 10 % de déperdition calorifique
- 10- Radier hérission et dessus régler au sable.
- 11- Enduit de finission intérieure (terre (3) et chaux tamisées (1) + sable (1) + paille broyée (1) + eau)
- 12- Corps d'enduit: terre + Chaux St Astier
- 13- Plinthe en bois vernis vissée
- 14- Carrelage
- 15- Mortier d'accrochage et de réagréage des fissures dûent au retrait de la terre
- 16- Dalle (soit en beton, soit en béton de terre lardé de pierres)
- 17- Treillis de bambou 20 x 20, ou métallique (ce dernier, le relier au nord magnétique par une fiche de 1 m dans le sol)
- 18- Corbeau soit en fer, soit en bambou relié au treillis, le positionner en nappe supérieure dans la dalle pour les descentes de charges. Tor de 0 8 ou de bambou de 0 20 chaque 50 cm.
- 19- Bouteilles ou pots en verre anti déperdition de chaleur placées en rive de dalle pour que la dalle fasse accumulateur de chaleur.
- 20- papier bitumineux en bavette
- 21- Plastique agricole noir anti condensation (350 microns)

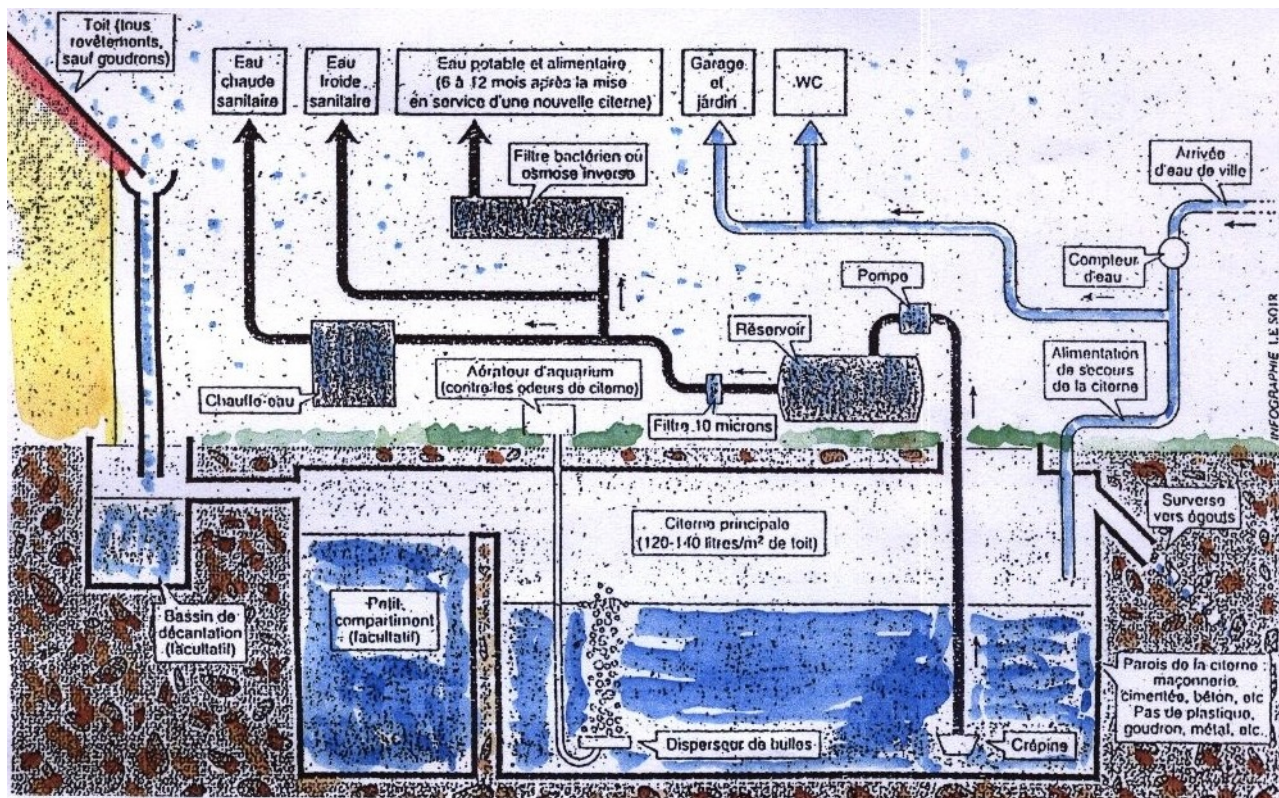


Vue de dessus au 1/100



**NOTICE TECHNIQUE 2
FONDACTIONS POUR DALLE EN SEMELLE**

Ce qui permet de supporter une pression de 50g par cm sur le sol. Ainsi, on peut construire sur les sols fragiles. Cependant, nous conseillons de construire sur la roche des collines de garrigue pour protéger les sols fertiles



Autogestion et autonomie de l'eau de pluie schéma de citerne, type pluvalor de J.ORZSAGH pour que vous en construisiez

Nous voyons ici qu'il a raccordé au système du réseau en secours mais c'est facultatif si le dimensionnement de la toiture (45m2 par personne) et le volume de la citerne (16m3) sont respectés. Ainsi la première année de l'installation vous étudiez s'il est nécessaire de rester connecté au réseau ensuite vous pouvez vous en séparer. En ce qui nous concerne nous avons mis un osmoseur-dynamiseur qui produit une eau de santé (tel. 04 90 82 52 62). Dans ce schéma l'eau de surverse peut être dirigée vers la phyto-épuration à rejet zéro ou vers le bassin pour l'irrigation du potager, du verger, ce qui diminue les charges d'eau à traiter des stations communales.

LA PHYTO-EPURATION A REJET ZERO SUR TERRASSE AVEC WC EN SEC, EN VILLE OU DANS LES VILLAGES . UN MOYEN AUTONOME CONTRE LE BASCULEMENT CLIMATIQUE.

Les constats

Aujourd'hui, dans le monde, 6 millions de personnes meurent avec de l'eau sale. Nous sommes responsables de plus de 400 polluants (métaux lourds, pesticides, détergents, etc.) engendrant des maladies et une destruction des éco-systèmes. On le constate avec la disparition des poissons dans les rivières. Le basculement climatique dû à l'effet de serre perturbe le cycle de l'eau, il pleut moins ou plus fort.

Le coût de l'eau

et de sa dépollution est de plus en plus cher.

Depuis 150 ans 80% de l'eau en France est aux mains des multinationales. La pollution et la dépollution de l'eau sont pour elles un business. Les individus abandonnent de plus en plus la captation, le traitement, la dépollution de l'eau et le bien commun coûte de plus en plus cher.

Les techniques imposées pour l'épuration de l'eau ne rééquilibrent pas le rapport azote/carbone qui enrichit la terre par la production du terreau. Ces techniques utilisent des bactéries anaérobies (sans air) avec les fosses septiques ou beaucoup d'énergie pour brasser les effluents dans des stations d'épuration ou des mini-stations électriques.

Pour arrêter cette inflation du prix en même temps que la dégradation de la qualité de l'eau, des moyens écologiques et sociaux existent :

- captation sur toiture et stockage sur place,
- traitement par osmoseur-dynamiseur,
- dépollution par phyto-épuration à rejet zéro.



Les eaux usées sont composées :

- des eaux vannes : évacuation de eaux des W.C,
- des eaux grises : eaux de vaisselle et douche.

Nous proposons l'utilisation du W.C. en sec pour simplifier l'épuration de l'eau. Les eaux vannes nécessiteraient un troisième bassin.

Le W.C. en sec utilise l'humus forestier dont les micro organismes facilitent la décomposition.

Le W.C. en sec entraîne une économie, en moyenne, de 40% de l'eau consommée par les ménages.

En France 30% des terres sont au seuil de stérilité et 70% des nappes phréatiques sont polluées. Les toilettes sèches sont une solution à ces catastrophes écologiques.

Cette expérimentation sur terrasse fait suite à la phyto-épuration au sol (voir notre site).

Ce système de phyto-épuration permet :



- **une dépollution naturelle** qui rééquilibre le rapport azote -carbone grâce aux bactéries aérobies du W.C. à humus, des plantes semi-aquatiques et de l'action des U.V. et des infrarouges du soleil,
- **l'autonomie de l'eau** part rapport aux réseaux chers,
- **les nappes phréatiques** peuvent être sauvées des colibacilloses et autres pollutions,
- **la dynamisation de la bio-masse** environnante par le bassin d'évaporation.
- **D'enrichir la terre** grâce au W.C. À humus et inverser ainsi le processus d'appauvrissement des sols.

Avantage de ces petits bassins :

- cette innovation permet aux individus qui ne disposent pas de terre, de jardin, d'accéder à cette technique autonomisante et écologique.
- ils sont transportables et donc un bon outil de socialisation,
- les matériaux qui les constituent tirent leur origine de la récupération ou du prélèvement direct dans une société qui consomme en excès (il faudrait 4 planètes si toute l'humanité consommait autant que les européens) ces bassins ont l'avantage à la fois d'avoir un faible coût de production et de permettre le recyclage des déchets. L'utilisation des chambres à air de tracteurs, récupérées, évite l'achat de bâches plastiques donc leur production.
- La technique de fabrication peut être simplifiée et améliorée par l'emploi de contre-plaqué marine, ceci augmente sensiblement le coût de revient.



Pour évaporer et épurer les eaux grises d'une personne il suffit de 3m² :

le système est constitué de deux bassins ronds de 1,5m² chacun de 46cm de hauteur.

Un premier bassin reçoit les eaux grises pour les épurer.

- Le charbon de bois a une action de nidification des bactéries et de stockage du carbone atmosphérique pour des milliers d'années, il est recouvert de graviers, séparé par un filet pour empêcher à la fois le charbon de flotter à la surface et les moustiques de pondre dans l'eau:
- Les phragmites, petits roseaux, assimilent le calcium, le sodium, le magnésium ainsi que les NPK (azote, phosphore, potassium).
- Les joncs à chaisiers ont la particularité d'absorber le plomb (on peut les récupérer sur les bords des fossés ou dans les

mares).

- Les iris d'eau et la menthe aquatique sont deux plantes antiseptiques.

Un second bassin accueille l'eau épurée pour son évaporation. Nous avons introduit dans ce bassin des plantes oxygénantes : les lentilles d'eau et les brasiliennes ainsi que des poissons : les gambusis qui sont des prédateurs de moustiques.

Le centre de chaque bassin constitue le foyer d'un petit arbre fruitier, ce dernier est nourri grâce à l'humus enrichi par les toilettes sèches ainsi le cycle biologique est complet.

Dans le système d'épuration actuel la matière organique est mal valorisée l'azote et les phosphates contenus dans nos déjections vont polluer nos eaux et nos sols alors qu'ils pourraient être transformés en un engrais de haute qualité. on observe une rupture grave par rapport à la matière organique celle-ci dans un système écologique sain doit retourner à la terre, ce qui aujourd'hui est loin d'être le cas.

Ce bio-système, en le généralisant, permettrait de faire évaporer 1800 millions de m³ d'eau en France et sauverait nappes phréatiques et rivières mais surtout dynamiserait la biomasse des forêts qui sont des puits de carbone atmosphériques, cela contribuait réellement à la lutte contre le réchauffement climatique, et serait bien plus efficace que leur nouvel impôt « la taxe carbone » puisque **reliant l'eau et l'air.**



NOTICE ARCHITECTURALE

**(pour le dépôt d'un dossier de permis de construire,
offert à la population, sans le recours d'un architecte
puisque la maison a une superficie inférieure à 170m²)**

Cette petite maison bio-climatique est réalisée en solidarité avec toutes les victimes de la crise économique, sociale et écologique.

Elle doit faire économiser 1000 euros par mois, puisqu'il n'y a ni loyer ni crédit à payer, et qu'elle est en auto-organisation avec ses réseaux intégrés :

- d'eau,
- d'électricité,
- de chauffage,
- de recyclage et évaporation des eaux usées par phyto-épuration à rejet zéro,
- de sa nourriture avec le jardin potager et les plantes médicinales,

tout ceci n'induisant qu'un minimum de transport.

De plus, si cette maison bioclimatique est construite en auto-construction, avec des matériaux pris le plus possible sur place, son prix de revient est diminué de moitié par rapport au prix du marché de la construction.

L'empreinte écologique de cette maison pour une personne est de 300m² de terre non arable.

Le stockage de carbone atmosphérique dans cette construction de 61m², avec isolation écologique, l'ossature bois et les toitures prairies est de 6 tonnes de carbone atmosphérique soit 22,57 tonnes de CO₂ au lieu d'en produire 26,84 tonnes si elle est construite en parpaings, en briques mono-mur ou en béton.

Le 3ème poste des gaz à effet de serre étant la construction avec 18% d'émission de CO₂.

Il faudrait construire, dans le monde, 283 millions de ces bio-maisons par an pour bloquer les 3,8 milliards de tonnes de carbone atmosphériques qui accélèrent le basculement climatique.

Rappelons qu'une tonne de carbone atmosphérique équivaut à 3,7 tonnes de CO₂.

De plus, l'isolation écologique et le bioclimatisme de cette maison divise par 3 la facture énergétique du chauffage: En effet, lorsqu'il fait zéro degré à l'extérieur par jour ensoleillé, il fait 17° à l'intérieur, sans chauffage, ce qui diminue également l'émission de CO₂ produite par le chauffage au bois, au charbon et au fuel.

Tout ceci serait beaucoup mieux que la taxe carbone qui va renflouer les mêmes dominants, sans rien changer, puisque depuis les accords de Kyoto les émissions de CO₂ aurait été multipliées par 4. Ce qui nous fait douter de la réunion de Copenhague compte tenu des intérêts contradictoires des multinationales du gaz, du pétrole, du charbon (76,4% de l'énergie mondiale) et les intérêts de la planète ainsi que des humains qui l'habitent.

C'est pour cela que nous offrons ce **dossier de permis de vivre pour la planète** avec les principes solaires car tout de qui n'est pas donné est perdu.

A vous de le réadapter selon vos désirs

DESSCRIPTIF D'UNE MAISON BIO-CLIMATIQUE A RESEAUX INTEGRES

1 - Fondations (voir notices techniques 1 et 2 p.5 a et b)

2 - Murs Nord et Ouest :

- en paille enduite,
- angles protégés par une maçonnerie en pierre du lieu (voir coupe AA),
- la partie cheminée en pierre sur mur Ouest.

3 - Mur Sud :

- soubassement de la cuisine en pierre jusqu'à l'arase des fenêtres avec devant un vitrage constituant le mur trombe pour la gestion thermique de la maison,
- le mur de la chambre du rez-de-chaussée est en paille enduite, une baie vitrée fait effet de serre.

4 - Mur Est :

- en paille enduite avec fenêtre.

5 - Toitures:

- mixtes, végétalisées et tuiles avec récupération de l'eau de pluie dans une citerne.
- Citerne intégrée recevant les 2,5m3 d'eau de pluie des toitures. L'eau de plus est stockée puis purifiée par osmoseur inverse et dynamisée.
- A noter : une autre citerne de 16m3 peut être aménagée sous la terrasse
- La partie végétalisée sera couverte avec des plantes médicinales et tinctoriales autour de la chambre mezzanine.

6 - Salle d'eau :

- avec eau chaude solaire par capteur situé sur la terrasse végétalisée au-dessus de la cuisine.

7 - W.C. :

- en sec sur litière d'humus forestier (3m à faire pour le compost général). Ce W.C. induit 40% d'économie d'eau pour cette maison écologique.
Rappelons qu'une famille pollue le volume d'une piscine d'eau sale (70 à 100m3 environ) par an, qui est renvoyée sous terre.

8 – Traitement des eaux usées :

- par phyto-épuration avec des plantes épuratives et antiseptiques et l'évaporation de ces eaux traitées. C'est le rejet zéro pour protéger les nappes phréatiques qui sont polluées à 70% ainsi que les rivières et les mers, par 400 polluants en France, évacuation des eaux de la cuisine, de la douche etc. Par tuyau de 50mm de diamètre dans la phyto-épuration à rejet zéro.

9 – Electricité :

- par panneaux solaires photovoltaïques sur la terrasse au-dessus de la cuisine mais placés en avant pour capter le rayonnement solaire.

10 – Terrasse :

- couverte avec une pergola sur laquelle il y aura une végétation qui protégera du soleil.
- Chevrons espacés de 50cm entourant le pin central. Ce pin produisant des ions négatifs avec le vent ce qui régénère l'air et permet un bon sommeil

11 .- Bassin :

- alimenté par l'eau pluviale avec des poissons (gambusis qui mangent les larves de moustiques, carpe-carassins...), des nénuphars, des lotus et des menthes aquatiques. Les mêmes éléments peuvent être utilisés pour réaliser des piscines naturelles.

12 – Bassin de spiruline :

- la spiruline est une algue bleue riche en protéines, acides aminés et vitamines, elle pourrait remplacer les protéines animales.
- Il faut un minimum de 20cm de profondeur et une superficie de 1m2 par personne. Le bassin peut être rempli avec de l'eau de pluie dont il faut augmenter le pH. (voir site)

13 – Jardin potager biologique :

- de 30m2 par personne, devant la cuisine. Diminution de 1/3 des ordures avec le lombri-compost.

14 – Haie de fruitiers et 2ème jardin potager avec culture sur compost et bois raméal fragmenté (BRF) qui augmente de 30 à 300% le rendement du sol.

LA DEFENSE DU CLIMAT EST MAJEURE FACE AU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE : AGISSONS SUR LE CYCLE DE L'EAU ET AVEC LES FORETS SUR LE CYCLE DU CARBONE POUR SAUVER LA PLANETE.

Récupération de l'eau de pluie, phyto-épuration à rejet zéro, utilisation écologique des forêts, isolation et construction écologique.

Le paradoxe est qu'il tombe trois fois plus d'eau de pluie, en moyenne en France sur 1m², que ce que nous avons besoin pour survivre par an mais nous en faisons rarement usage. C'est à la recherche d'un lieu autonome entre l'eau et l'ensemble du vivant que s'inscrivent les informations qui suivent, l'eau douce ne représente que 2,61% sur terre répartie en glaces polaires 2,01%, eaux souterraines 0,58%, fleuves et rivières 0,02% atmosphère 0,001%.

La non connaissance des techniques de l'eau pour son utilisation et sa dépollution fait que 1,2 milliards d'humains manquent d'eau potable et que 6 millions meurent à cause de l'eau contaminées chaque année.

EAU NON-ASSISTANCE A PLANETE EN DANGER

L'eau reste la première cause de mortalité dans le monde et tue 34000 personnes chaque jour. L'actualité internationale nous montre que les guerres de l'eau sont aujourd'hui une réalité. Qu'attendons-nous pour faire de l'accès à l'eau un droit inaliénable?

Que devient la mobilisation politique et sociale qu'appelait de ses vœux Mme Chantal Jouanno, secrétaire d'état à l'écologie, le 23 mars, à l'issue du dernier Forum mondial de l'eau à Istanbul? Au lieu de cela, l'état français a signé le 15 octobre un partenariat pour l'organisation du prochain Forum mondial de l'eau à Marseille en mars 2012, avec ceux-là mêmes qui ont refusé, à Istanbul, de faire de l'accès à l'eau un droit.

La France laisse aux mains d'un Conseil mondial de l'eau – présidé par ceux dont la raison d'être est de faire de l'accès à l'eau une source de profit – l'avenir de l'eau dans le monde! Il faut en effet rappeler ici que la présidence et la vice-présidente du Conseil mondial de l'eau sont assurées depuis 2005 par des dirigeants des deux multinationales françaises de l'eau, de l'environnement et de l'énergie. (article du Monde du 8-9 Nov.2009).

L'eau est devenue un bien marchandisable que cherchent à s'approprier les multinationales, dans sa totalité, pour faire un taux de profit maximum puisque l'humanité ne peut vivre sans accès à l'eau, la crise financière actuelle ne faisant

qu'accentuer cet état de fait, ceci avec la complicité des législateurs qui leurs concoctent des lois, des règlementation à leur service, même sur l'eau de pluie (voir le SPANC) alors que ce bien commun doit être inaliénable, hors marché, et accessible à toutes les espèces vivantes. Lorsque nous lisons les documents du SPANC nous nous apercevons du lien entre les uns et les autres, pour l'instant l'évaporation de l'eau par rejet zéro n'est pas mentionné dans leur domination.

En France plus de 80% de l'eau est entre les mains des multinationales par le système des réseaux, des transferts de compétences, de contrats de dépendance, pour des «consommateurs captif» comme ils les appellent.

L'eau en tant que marchandise est un enjeu de pouvoir c'est pourquoi les multinationales et les régies veulent se partager ce marché juteux et asservir l'humanité. Ce marché vital n'a aucune chance de s'effondrer si nous ne nous prenons pas en charge.

Elles sont divisées en trois catégories :

1. les consortium de purification des eaux,
2. les consortium d'assainissement,
3. les consortium de distribution d'eau potable.

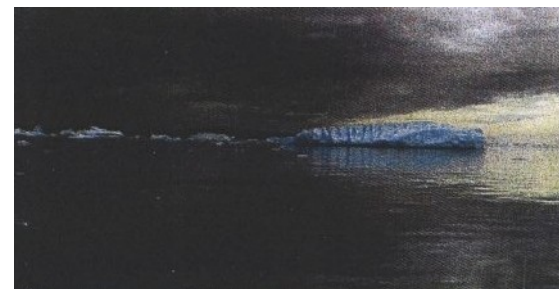
La France détient un large monopole par la présence de multinationales dans ce secteur.

Elles maîtrisent 40% de la gestion de l'eau vendue mondialement. Pour ces systèmes industriels et financiers, cotés en bourse, la pollution de l'eau aussi devient rentable puisque l'eau du robinet a peut-être été recyclée plusieurs fois.

L'actualité nous montre, d'ailleurs, qu'ils veulent aller plus loin entre l'eau-environnement-énergie.

1 – la récupération d'eau de pluie sur la toiture :

Sachant qu'il tombe en moyenne 80cm d'eau de pluie par m² dans le Gard et 130cm d'eau de pluie par m² dans la Meuse par exemple, on peut envisager, en France, que dans une maison d'une superficie de toit supérieure à 45m² au sol par habitant on peut raisonnablement se passer d'eau de distribution même et surtout pour l'eau alimentaire en



récupérant, en stockant et en traitant l'eau de pluie.

En fait les usagers disposeraient à un robinet de leur cuisine, d'une eau alimentaire d'une qualité équivalente à celle des meilleurs eaux minérales vendues dans le commerce.

Pour les autres usages de cette eau, nous avons une eau limpide très douce (pas d'adoucesseur) et inoffensive évidemment ils la considèrent comme non potable.

Le système Pluvalor a été mis au point par le professeur J.ORZSAGH autour de Mons en Belgique 2000 maisons ont été installées avec ses conseils au grand dam des profiteurs de l'eau.

L'eau revient à ½ euros environ du m3 pour les frais d'amortissement du système Pluvalor.

2 – la phyto-épuration à rejet zéro :

Quant à nous, nous proposons la phyto-épuration à rejet zéro, l'eau purifiée par les filtres plantés s'évapore ce qui augmente le degré hygrométrique de l'air dynamisant la biomasse environnante. En France le potentiel est de 1800 millions de m3 d'eau rejetée après usage qui pourrait être évaporée.

3 – utilisation écologique des forêts :

En ce qui nous concerne, nous sommes pour l'augmentation des ressources en eau en développant la bio-masse des forêts car l'humus retient jusqu'à 700 litres d'eau par m3 ce qui alimente par la suite les sources et les nappes.

Nous avons proposé pour sauver la forêt méditerranéenne dès 1986, après les 800 hectares parti en fumée dans l'incendie du Bouquet, qu'Aigaliers soit une zone pilote avec des points d'eau, avec l'exploitation extensive de la forêt par le balivage, avec les troupeaux de moutons pour nettoyer les sous-bois.

En protégeant la forêt par une utilisation rationnelle et non seulement financière et marchande comme c'est pratiqué aujourd'hui encore, nous pouvons optimiser ces puits de carbone que sont les forêts. Pour cela il est nécessaire de changer de pratique : ne plus faire des coupes rases mais laisser 500 tiges par hectare, les plus belles, afin de faire naître une fûtée en utilisant 3 hectares en le balivant au lieu d'en raser 1 ainsi le sol ne sera plus érodé et il restera une bonne couche d'humus forestier pour absorber l'eau.

4 – La rénovation écologique du construit par l'isolation :

En isolant les murs en pierre ou en parpaing à l'extérieur, sur une épaisseur de 18cm avec des bio-matériaux ainsi que les

toitures (copeaux de bois chaux et bouteilles par exemple) cela permet de diviser la facture du chauffage par trois.

Pour l'isolation extérieure des murs on peut aussi utiliser des ballots de paille et une ossature bois, cette technique est plus rapide qu'avec les copeaux stabiliser avec de la chaux qui nécessite un banchage (cf documentation livre « la rénovation écologique »).

Pour les toitures, notre expérimentation d'isolation écologique nous a montré qu'il est plus facile d'utiliser les copeaux et sciure stabilisés avec de la chaux.

De plus 1 euro investi dans l'isolation économise 20 fois plus de gaz carbonique, comme le montre Jean-Marc Jancovici polytechnicien spécialiste de l'énergie.

Les murs situés au Sud doivent comporter sur le devant des serres bioclimatiques et des murs Trombe.

5 – vers la construction écologique :

La construction que nous proposons dans ce dossier de permis de construire gratuit, ci-joint, réalisée avec une ossature bois, des ballots de paille et de la chaux qui stockent et reminéralisent le CO2 entraînant ainsi une diminution effective des gaz à effet de serre.

Si vous n'avez pas de bois vous pouvez employer la technique qui consiste à réaliser un coffrage, d'une largeur de 8cm, entre les ballots de paille et de remplir cet espace avec un torchis composé d'un mélange de 3 seaux de terre, 2 seaux de paille, un seau de chaux grise et de l'eau. Ce torchis peut également être employé pour réaliser les joints sur les ballots de paille on peut ajouter des sarments de vigne ou des cannes de Provence pour faire une armature.

Ces techniques, les moins chères possible, ont pour objectif de faire que l'écologie puisse être pratiquée individuellement car l'écologie est notre capacité à s'intégrer à notre environnement, sans le détruire ou le polluer et non pas comme pour le système spéculatif pour qui l'écologie est un immense champ de reconversion. Nous voyons que les techniques mises sur le marché sont concentrées, exemple le solaire ou l'éolien, mais cela ne change pas trop la donne puisque 1% d'énergie renouvelable est utilisé au niveau mondial alors qu'il existe 10000 fois plus d'énergie solaire que les besoins de l'humanité, c'est pourquoi les maisons à économie d'énergie, d'eau, de chauffage appelées « négawatts », portent l'avenir mais il faut que cela soit à décision et responsabilité individuelle.

Nous savons que si nous ne faisons rien maintenant les

conséquences vont aboutir à un emballement du climat avec une augmentation du nombre et de la violence des tempêtes, des inondations et un accroissement de la sécheresse et des millions de réfugiés climatiques.

SITES ET BIBLIOGRAPHIE :

Sur notre site se trouvent plusieurs documents sur l'eau, le climat, l'alimentation et l'habitat qui parachèvent ce journal :

- **La phyto-épuration à rejet zéro au sol.**
- **Manifeste pour en finir avec les inondations et les incendies sur Nîmes et en région méditerranéenne.**
- **Sur la forêt : Nous sommes tous concernés.**
- **La spiruline pour un monde sans la faim.**

- **Revue Science et vie N°1105 Octobre 2009: Limiter le réchauffement climatique à 2 degrés ne suffira pas, svmens @ mondadori.fr**

POUR EN SAVOIR PLUS :

- **Revue la maison écologique, www.la-maison-ecologique.com**
- **Livre : Rénovation écologique de Carol Venolia & Kelly Lerner, la métamorphose d'une banale maison en béton.**

Ils présentent plusieurs réalisations dont une ici ou la maison étant bien isolée, l'hiver des panneaux solaires à air avec un petit ventilateur distribuent la chaleur à travers le réseau de conduits, cela suffit le plus souvent en hiver.

Cette pratique pourrait se généraliser sur tous les mas qui ont du mal à être chauffés.

- **Guide des alternatives (12000 références et adresses pour un autre futur) Editions du Fraysse tél. 05 63 30 33 55 82230 – Monclar de Quercy.**
- **Lombricompost de Jean-Paul Collaert éditions de Terran, www.terran.fr Diminue de 1/3 les déchets des poubelles, même en pleine ville, pour faire du compost.**
- **D'Aigaliers à Copenhague le 10 décembre 2009**